

**Suggestions et propositions  
à l'Hon. Madeleine Dubé, ministre  
Ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick  
Le 19 juillet 2011**



**Association acadienne  
et francophone des aînées et aînés  
du Nouveau-Brunswick**



**Association des universités du 3e âge  
du Nouveau-Brunswick**



**Suggestions et propositions à  
l'Hon. Madeleine Dubé, ministre de la Santé du Nouveau-Brunswick**

Les trois organismes mentionnés ci-dessous, quoiqu'ayant des missions différentes, ont tous comme objectif de veiller au mieux-être de leurs membres de cinquante ans et plus. Les trois organismes placent tous de l'importance à la défense des droits de leurs membres comme francophone.

**AAFANB**

*L'Association acadienne et francophone des aînées et des aînés du Nouveau-Brunswick (AAFAANB)* compte près de 7,000 membres et a pour mission de favoriser la promotion et la défense des droits et intérêts de ses membres de façon à leur permettre de s'épanouir pleinement dans leur langue et leur culture en vue de contribuer à leur qualité de vie et à celle de la communauté.

**AUTANB**

*L'Association des Universités du troisième âge du Nouveau-Brunswick (AUTANB)* compte environ 3,000 membres. Elle a pour objet de favoriser l'épanouissement culturel et éducatif des personnes âgées de cinquante ans et plus. Elle met en valeur des notions telles que l'autonomie, le respect, l'épanouissement, le maintien de la culture, le partage et le goût de s'instruire et de s'actualiser.

**SERFNB**

*La Société des enseignantes et des enseignants retraités francophones du Nouveau-Brunswick (SERFNB)* regroupe près de 2,000 membres. Si, d'une part, l'organisme offre à ses membres l'occasion de fraterniser, il entend aussi promouvoir leurs intérêts sociaux et leur mieux-être général tout en contribuant à l'avancement de l'éducation et de la culture française en Acadie.

Avec le vieillissement accéléré de la population, le gouvernement provincial pourrait profiter de l'occasion pour accomplir des gestes concrets qui auraient des retombées positives pour tous les aînés francophones du Nouveau-Brunswick. Votre engagement à cet égard est important si nous voulons assurer à nos personnes aînées la possibilité de vivre plus longtemps dans la dignité et dans le mieux-être.

Nous vous remercions de l'invitation que vous avez lancée pour vous faire des suggestions ou recommandations afin d'améliorer le système de santé primaire au Nouveau-Brunswick pour les prochaines années.

Une première chose à faire est de décentraliser les services et de permettre à la population de faire partie du pouvoir de décisions pour la responsabiliser davantage et lui apprendre à se prendre en main avec des outils et des ressources humaines et financières. De cette façon, la population dépendra moins de l'état providence.

D'où l'importance, pour les citoyens et les citoyennes, de prendre leurs responsabilités et de prendre en main le domaine de la santé dans leur communauté. La priorité serait la santé primaire dont l'accent serait mis sur la prévention des maladies, la promotion de la santé, l'éducation, la sensibilisation et la prise en main de leur santé. Il importe donc de donner aux communautés les outils nécessaires en ressources humaines et financières pour réaliser leurs objectifs. C'est pourquoi les structures et les services offerts devraient être installés plus près des gens pour que tous puissent développer un sentiment d'appartenance à la santé d'une façon globale et qu'ils soient partie intégrante des prises de décision pour mieux desservir la population du Nouveau-Brunswick.

Un autre élément qui peut s'avérer proactif : la création des cliniques de santé COOP dans les milieux ruraux, éloignés des grands centres, permettrait de dégorger les hôpitaux et les Centres de ressources communautaires pour les 50 ans et plus.

Voici donc notre humble participation à ce débat au sujet de l'amélioration de notre système de santé primaire. Il va sans dire que si la population est impliquée dans les prises de décisions qui touchent de près la santé, nous sommes convaincus que cette démarche aidera à réduire les dépenses à court et long terme.

En terminant, nous souhaiterions voir une plus grande collaboration entre le ministère du Développement social et celui de la santé au sujet des soins à domicile, le concept « Vieillir chez soi » et l'extra mural, l'approche MADA avec les communautés et les municipalités. Souvent, nous entendons dire que les aînés sont responsables pour les engorgements dans les hôpitaux, mais personne ne semble nous écouter lorsque l'on souligne qu'un plus grand investissement dans le concept « Vieillir chez soi » et MADA sont des solutions à ce problème. Tout cela permettrait un rôle proactif et aiderait certainement les personnes impliquées dans ces différents dossiers à vouloir régler les problèmes à moyen et à long terme.

Nous osons croire que ces suggestions pour améliorer le service de la santé au N.-B. aideront les personnes à se prendre en main et à devenir plus conscientes qu'une bonne gérance de la santé pourrait offrir de meilleurs services à la population en général.

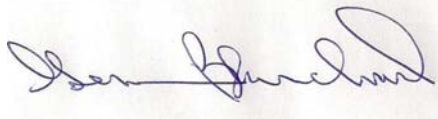
Veillez agréer, Madame Madeleine Dubé, ministre de la Santé du Nouveau-Brunswick, nos meilleures salutations.



Rolland Gallant, président  
Association acadienne et francophone des aînées et aînés du Nouveau-Brunswick



Sonia Roy, présidente  
Société des enseignantes et enseignants retraités francophones du Nouveau-Brunswick



Germain Blanchard, président  
Association des universités du 3<sup>e</sup> âge du Nouveau-Brunswick

***Note : Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :***

**Association acadienne et francophone des aînées et aînés du Nouveau-Brunswick**  
**Jean-Luc Bélanger, directeur général**

C. P. 27100  
Dieppe, NB  
E1A 6V3  
Téléphone : 506-389-3212  
Télécopieur : 506-389-3218  
Cellulaire : 506-850-9500  
Courrier électronique : [aafanb@nb.aibn.com](mailto:aafanb@nb.aibn.com)  
: [magikjlb@nbnet.nb.ca](mailto:magikjlb@nbnet.nb.ca)